

# VIE PROFESSIONNELLE

## L'Assemblée Générale événementielle de France Horlogerie au cœur de l'innovation

France Horlogerie a organisé le 20 juin son Conseil d'Administration suivi de son Assemblée Générale événementielle dans les locaux de la société SilMach à Besançon.

Le Conseil d'Administration a notamment permis d'approuver les comptes 2023 et le rapport d'activité 2023 de France Horlogerie. Il a également été l'occasion de présenter l'état d'avancement de la stratégie de développement de la filière horlogère française, un bilan des actions de promotion de l'horlogerie française (plan de communication, export, valorisation des savoir-faire, numérisation des données, accompagnement des entreprises) et des dossiers réglementaires en cours.

A l'issue de son Conseil d'Administration et à l'occasion de son Assemblée Générale événementielle dédiée à l'innovation, France Horlogerie a invité les entreprises de la filière horlogère (marques de montres, fabricants de composants, gros volume, sous-traitants...), ainsi que ses partenaires économiques et institutionnels à une visite de SilMach, membre de notre organisation professionnelle.

France Horlogerie a partagé avec les parties prenantes un point d'étape sur son initiative de réindustrialisation qui est entrée dans sa phase opérationnelle, notamment concernant la structuration de l'Espace Collaboratif d'Innovation horloger attendu à horizon 2025 et la démarche des grappes d'entreprises lancée le 30 mai dernier.

A l'occasion de la visite de l'entreprise, SilMach a pu présenter sa technologie PowerMEMS, premier moteur MEMS hybride utilisé en horlogerie, qui a été primé lors du concours CES® 2024 Innovation Awards, emblématique de la capacité de l'horlogerie française à se distinguer par des innovations disruptives.

